

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 6 novembre 2018**

**Date de la convocation : 30/10/2018**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

**Absent suppléé** : Mme Christiane JURY représentée par son suppléant M. Fernand FURST, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

**Ont donné pouvoir** : Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Annie DUTRON à M. Manuel BELMONTE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. Jacques THOIZET, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO.

**Absents** : Mme Virginie OSTOJIC, Thierry QUINTARD, Mme Blandine VIDOR.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET** : **COHESION SOCIALE** – Versement de subventions aux collèges pour l'année 2018-2019.

**Rapporteur** : Thierry KOVACS

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Depuis sa création, la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois verse chaque année une subvention aux 4 collèges publics du pays viennois. Ce soutien est dédié à des « actions en direction des familles qui peuvent rencontrer des difficultés financières » et peut permettre de « favoriser des projets jugés particulièrement intéressants ». L'attribution de ces crédits est coordonnée avec les actions conduites dans le cadre de la cohésion sociale et de la réussite éducative. Un bilan de l'utilisation effective est réalisé régulièrement.

Conformément au Contrat de Ville, ces subventions doivent permettre, au sein de chaque établissement, de soutenir les familles pour qui la dimension financière peut être un frein à l'implication dans les projets de séjours et/ou de sorties qui peuvent être développés, et d'accompagner les collégiens qui rencontrent le plus de difficultés.

Concernant le territoire de l'ex-CCRC, le soutien au collège Bassenon se réalise par le service jeunesse. Ainsi, en attente du devenir du portage de la compétence jeunesse, il est décidé de conserver ce fonctionnement.

Il est donc décidé de reconduire le soutien financier en 2018 pour les collèges de la rive gauche, pour l'année scolaire 2018-2019, selon le même principe de calcul (enveloppe annuelle proratisée en fonction du nombre d'élèves inscrits à chaque rentrée scolaire). Cette somme est inscrite au budget 2018 antenne 8130 compte 65737.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission cohésion sociale du 18 octobre 2018,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** le versement d'une subvention d'un montant de 9 000 € aux collèges publics isérois du territoire de Vienne Condrieu Agglomération selon la répartition suivante :

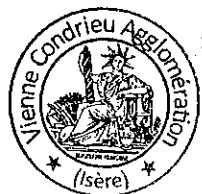
Établissements scolaires	Nombre d'élèves (année scolaire 2018-2019)	Subvention accordée
Collège de l'Isle	641	2 271 €
Collège G. Brassens	410	1 453 €
Collège Ponsard	713	2 526 €
Collège C. & G. Grange	776	2 750 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 540</b>	<b>9 000 €</b>

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.


Conseil Communautaire du 6 novembre 2018

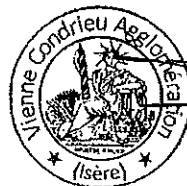
Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le - 9 NOV. 2018  
et a été publiée le - 9 NOV. 2018

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Claude BOUR



  
Thierry KOVACS